



Diplômes d'études supérieures obtenus au Canada

Joignez le présent document au reste de votre demande que vous envoyez par courriel au CCTNB.

SECTION A: Tous les demandeurs doivent remplir cette section.	
Nom du demandeur:	Téléphone, le jour :
Courriel :	
Nom de l'université :	Adresse de l'université :
Diplôme d'études supérieures :	Année d'achèvement du programme : MM/AA
SECTION B: Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université canadienne doit remplir cette section.	
REMARQUE : L'énoncé « ou programme équivalent approuvé par le conseil qui habilite le titulaire à obtenir son immatriculation comme conseiller thérapeute agréé », dans l'article 1 de la <i>Loi régissant la profession de conseiller et de conseillère thérapeute agréé</i> , veut dire un programme qui répond aux <u>deux</u> critères ci-dessous.	
B. 1 a) Le grade est conféré par un établissement conférant des grades universitaires autorisé par un gouvernement au Canada.	
(i) Le nom du gouvernement qui autorise l'établissement à conférer des grades : _____	
(ii) Adresse d'un site Web permettant de vérifier l'information ci-dessus : _____	
B. 2 (b) Le programme est soumis à la surveillance d'une autorité universitaire externe reconnue et approuvée par le conseil.	
(i) Donnez le nom, l'adresse postale et l'adresse du site Web de l'autorité universitaire externe : _____	
SECTION C: Tous les demandeurs doivent remplir cette section.	
L'information présentée ci-dessus est fournie aux fins de considération par le Collège des conseillers et conseillères thérapeutes agréé-e-s du Nouveau-Brunswick dans le cadre de l'étude de ma demande d'adhésion au Collège comme candidat-conseiller thérapeute agréé ou candidate-conseillère thérapeute agréé.	
Signature:	Date:
_____	_____